

LE MOT DU Maire



Mesdames, Messieurs, chers villageois,

Nous sommes déjà en juin, au seuil de l'été, ces cinq mois passés depuis le début d'année ont été pour chacun de nous particulièrement difficiles : le COVID, la vaccination, mais surtout la vie au ralenti de toute l'économie a été très dure pour les commerçants, les artisans que nous devons localement soutenir au maximum en pensant au commerce de proximité.

L'été qui débute va, je l'espère, remettre du baume au cœur de tous. Les associations du village vont reprendre leurs activités : les jeunes, bien que la fête votive soit compromise proposent d'organiser quelques manifestations.

La nouvelle association « Bien vivre à Villesèque » va elle aussi se surpasser pour redonner vie à notre village : le petit marché du vendredi soir se porte très bien, le nombre de commerçants évolue et je souligne que ce marché est porteur de convivialité, ce dont nous avons tous besoin. Nous pourrons bientôt apprécier et déguster sur place les bons produits proposés.

Les travaux dans la commune :

la 3^{ème} tranche de la traversée du village « CD35 » débutera fin juin, début juillet pour un coût de 195 000€ avec une subvention acquise de 140 000€ à laquelle s'ajoutera la subvention des amendes de police dont nous ne connaissons pas encore le montant.

En 2022 nous projetons la rénovation de la rue Antoine Astruc qui en a bien besoin.

Vie du village :

Dans les semaines à venir le conseil municipal organisera, si le contexte sanitaire le permet, la fête du 14 Juillet avec un apéritif déjeuner pour réunir tous les habitants du village qui le voudront. Nous ferons le maximum afin que tout le monde se régale et passe un bon moment.

Elections :

Les élections des 20 et 27 juin vont se dérouler dans un contexte sanitaire spécial au foyer du village et non en mairie. Je compte sur la participation de tous pour que tout se passe bien. Merci d'avance aux bénévoles qui viendront renforcer l'équipe municipale.

Le site de la mairie sera très rapidement opérationnel, la communication sera plus facile, nous nous en réjouissons tous.

Pour l'heure, continuez à prendre bien soin de vous.

A bientôt de se rencontrer lors d'une manifestation organisée au village

Le Maire
Jean-Louis CUENOT



Marie-Françoise Lecaillon est la nouvelle représentante de l'État dans le Gard depuis le 8 mars dernier, succédant à Didier Lauga. Coïncidence du calendrier, c'est lors de la journée internationale des droits des femmes que la nouvelle préfète a pris ses fonctions. Malgré un emploi du temps chargé.

Que représente pour vous cette prise de fonction ?

« C'est un grand honneur que me font le président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur, en me nommant dans le Gard. Cette nomination s'inscrit comme une promotion dans la mesure où notamment le Gard compte deux fois plus d'habitants que dans le département de l'Allier où j'exerçais. »

Vous êtes la première femme à ce poste dans le Gard, qu'est-ce que cela vous inspire ?

« Il faut un début mais je ne pense pas que cela ait des conséquences sur la manière de servir. Homme ou femme, nous avons une mission de responsabilité précise à remplir. Aujourd'hui, nous sommes 25% de préfètes, les lignes bougent. Il n'y a pas de métier féminin ou masculin, il y a juste des métiers : voilà ce que doivent se dire les jeunes filles pour qu'elles aillent au bout de leur choix. »

Aucune nouvelle affectation n'a pour l'instant été donnée à Didier Lauga, actuel préfet du Gard, selon la Préfecture.

(Source : Midi Libre)

Elections régionales et départementales 2021 Gard

20 ET 27 JUIN AU FOYER COMMUNAL
DE 8H00 à 18H00

Décalées à deux reprises par le Gouvernement, les élections départementales se tiendront les 20 et 27 juin. Une fois n'est pas coutume, ce scrutin s'organisera en même temps que les élections régionales. Les mairies devront veiller au respect des règles sanitaires : dédoublement des bureaux de vote, vaccination ou test PCR négatif pour les présidents des bureaux, assesseurs et autres scrutateurs. Dans le Gard, les élections départementales se déroulent sur 23 cantons. Ces cantons peuvent regrouper plusieurs communes comme celui de Vauvert qui en compte dix. En revanche, la commune de Nîmes, plus peuplée, est découpée en quatre cantons. Ce découpage permet d'avoir un nombre similaire d'habitants sur ces 23 territoires électoraux. Enfin pour se présenter, les candidats doivent former un binôme homme-femme avec deux remplaçants. Au total, les électeurs gardois sont appelés à élire 46 conseillers départementaux qui siègeront au conseil départemental, rue Guillemette à Nîmes. Avec un budget annuel d'environ un milliard d'euros, le Département s'occupe essentiellement de la protection sociale (paiement du RSA, de l'APA...).



Ces grandes gelées dévastatrices pour l'agriculture ! 2021, 2017, 1991, 1956....

Les nuits de 7 et 8 avril a été marquée par des températures très basses. Les gelées ont touché les cultures. Pas un secteur du département n'a été épargné. Le gel a bel et bien laissé des traces dans le vignoble, il a sévi de manière très irrégulière sur ces parcelles : de 10% à 90% des vignes ont été atteintes. Malgré les dégâts, il faut continuer le travail de la vigne même si les rendements seront faibles



L'hiver 2021 restera gravé dans les mémoires. Ce n'est pourtant pas la première fois que ce genre de catastrophe arrive. Rétrospective. Dans la nuit de mercredi à jeudi 8 avril 2021, en quelques heures seulement, le gel a dévasté des milliers d'hectares de terres agricoles en France. Une année 2021 maudite qui restera dans la mémoire de tous les viticulteurs et arboriculteurs de la région, tout comme les années 1956, 1974, 1991 et 2017. Retour sur **quatre grands épisodes de gel**, catastrophique pour la profession.

1956, terrible pour les oléiculteurs

Elle est encore dans toutes les mémoires, la gelée de 1956, dévastatrice principalement pour les oliviers. Cette année-là, le 2 février 1956, une vague de froid s'était abattu sur la France. Du jour au lendemain, les agriculteurs avaient été pris au piège d'une température qui n'est jamais remontée au-dessus de -15 degrés pendant plusieurs semaines. Au bout de quatre jours, les oliviers du Gard avaient explosé à cause du froid. *"Après ce fameux gel qui a été une catastrophe pour tout le sud de la France, les ingénieurs de la chambre d'agriculture ont décrété qu'en faisant repartir les arbres sur plusieurs pieds on aurait une chance pour le gel suivant de sauver au moins une branche"*

C'est ce qui explique pourquoi encore aujourd'hui la plupart des oliviers de la région ont tous quatre branches : *"Aujourd'hui ça fait des arbres très larges, très encombrants, où il n'est pas facile de récolter l'olive. Après on ne va pas reprocher aux ingénieurs d'avoir essayé de trouver quelque chose à cette époque-là"*, nous explique le pépiniériste.

1974, la neige au printemps

Puis en mars 1974, c'est un épisode neigeux qui s'était abattu sur le sud de la France. Avec les températures élevées des jours précédents, les bourgeons avaient commencé à fleurir, et n'étaient donc plus résistants face au gel. Viticulteurs et arboriculteurs ont payé les conséquences de cet épisode neigeux. La récolte suivante était au plus bas.

1991, des gelées de plus en plus catastrophiques

En avril 1991, la France connaît un épisode de gel important au printemps touchant les agriculteurs de la région. Dans la nuit du 20 au 21 avril 1991, les températures étaient descendues dans le négatif causant de nombreux dégâts. En 1991, **80% des surfaces agricoles françaises avaient été touchées par la gelée printanière.**

2017, la dernière grosse gelée noire

C'est ce type de gelée qui a touché la France ces derniers jours. Et on l'appelle comme ça parce qu'elle arrive au moment où le bourgeon est encore tendre et donc pas assez résistant pour faire face à des températures basses.

URBANISME

La 3^{ème} tranche de la traversée du village « CD35 » débutera fin juin, début juillet, **pour un coût de 195 000€** avec **une subvention acquise de 140 000€** à laquelle **s'ajoutera la subvention des amendes de police** dont nous ne connaissons pas encore le montant.

En 2022 nous projetons la rénovation de la rue Antoine Astruc qui en a bien besoin.

LA GAZETTE DU VILLAGE



Isabelle TROQUET,

Kinésiologue Professionnelle depuis 12 ans, a obtenu son diplôme) l'école Française de Kinésiologie Professionnelle de Marseille en 2007 et a exercé son activité au Centre de Santé de Ganges jusqu'en 2012.

Après son installation à Villesèque, Isabelle a dédié un espace, dans son domicile, à son cabinet professionnel. Isabelle est également formée aux techniques du **Brain-Gym**, ce sont des activités rapides à exécuter qui nous remplissent d'énergie et qui nous aident à penser, réfléchir ou bouger au mieux de notre potentiel.

La Kinésiologie est une approche globale, c'est la science de l'équilibrage énergétique fondée sur l'étude de l'anatomie et de la neurophysiologie.

La Kinésiologie permet de contrôler la libre circulation de l'énergie pour atteindre l'homéostasie du corps, soit un équilibre harmonieux des différents systèmes.

La Kinésiologie perçoit chaque personne comme unique et l'aide à atteindre son équilibre et son harmonie : elle aide le corps physique à se sentir plus fort et à mieux fonctionner, elle aide la personne à se sentir plus heureuse et plus épanouie à tous les niveaux de sa vie.

Les champs d'application de la **Kinésiologie** ne sont pas exhaustifs.

Ils abordent aussi bien la résolution des conflits, l'amélioration des performances, le développement des compétences, l'activation de la connaissance, la libération des énergies créatives, que le mal-être physique et psychique....

Isabelle s'est formée à l'application des fleurs de Bach, des cristaux et gemmes, l'aromathologie, la phytothérapie, la radiesthésie afin de les utiliser comme des outils de travail dans sa pratique de Kinésiologue et pour aider la personne à renforcer son travail en développement personnel.

Les Bénéfices pour la Personne :

L'ensemble de ces pratiques s'adresse aussi bien aux enfants, aux adolescents, qu'aux adultes et permet d'agir sur : le manque de dynamisme et de motivation.



ADRESSE DU CABINET :

134 rue de l'ancien Relais - Villesèque - 30610 Saint Jean de Crieulon

Séances sur RDV

06 19 94 11 53

Isakinesi@orange.f

ENVIRONNEMENT

Contact



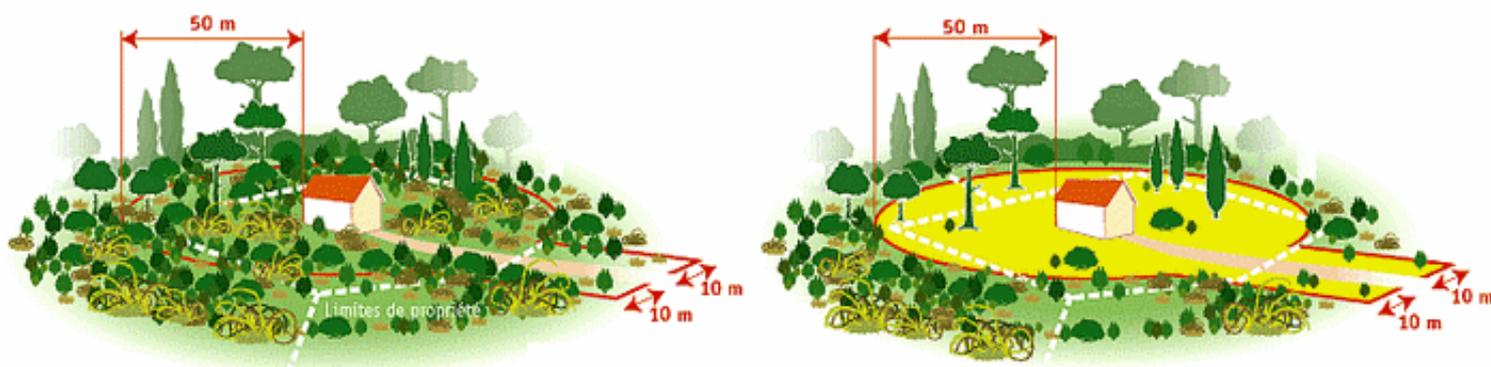
DDTM du Gard
service
environnement
forêt
unité forêt DFCI
89 rue wéber
CS 52002
30907 Nîmes cedex
2
ddtm-sef-
foret@gard.gouv.fr
04 66 62 65 27

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.

Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier.

Les sanctions possibles vont d'une contravention de 135€ à des amendes pouvant aller jusqu'à 30 € par m2 non débroussaillé.



 Zones à débroussailler par le propriétaire

RAPPEL TRAITEMENT DES ORDURES TRI SELECTIF

Ordures ménagères :

Une collecte par semaine : LE MARDI MATIN

Celle-ci est complétée les mois d'été par un 2ème passage le VENDREDI MATIN.

Nous vous demandons de sortir les poubelles à partir de 18h00 la veille, ou tôt le matin de collecte, ceci dans un souci d'hygiène.

Les déchets recyclables :

Sont concernés par cette collecte, les papiers, cartons découpés, les bouteilles plastique, canettes métal ect....

Le verre :

Deux containers sont à disposition dans le village, pour recevoir les bouteilles, bocaux, pots et canettes, le tout bien sûr dans couvercles et bouchons ! Ils se situent sur la place du foyer communal et aux plans.

Le compostage :

Si vous n'en possédez pas, vous pouvez acquérir un composteur qui vous permettrait de réduire vos déchets des poubelles grises. SYMTOMA met à disposition des habitants, des composteurs de 400 litres, pour un montant de 15€.

Contactez SYMTOMA : 04 66 77 98 29

Notre projet :

Installer des composteurs collectifs fournis gratuitement par SYMTOMA, qui seront mis à disposition (emplacement à définir), afin que chaque habitant qui le souhaite, puisse y déposer ses déchets ménagers. Le compost sera ensuite récupéré pour être déposé autour des massifs et végétaux de la commune.

Nous attirons votre attention sur le fait que par respect de toutes ces règles, que nous parviendrons à éviter une dérive excessive du coût du traitement des ordures. Nous vous rappelons également, que les gros cartons doivent être emportés à la déchetterie, ou découpés et déposés dans les containers jaunes.



←
Ce carton était déposé dans le container gris. Quel manque de civisme !!!



LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ? COVID-19

- Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.
- Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.
- Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.
- Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

Le centre de tri de Nîmes, qui trie les emballages et papiers de la poubelle jaune du SYMTOMA, rencontre un problème récurrent depuis le début de la crise sanitaire : la présence de déchets liés au coronavirus (masques, gants, ...) dans les emballages et papiers, alors qu'ils devraient se trouver dans la poubelle des ordures ménagères (poubelle grise).

[Ces produits, potentiellement contaminés, présentent un risque pour le personnel du centre de tri, qui est en contact direct avec les déchets.](#)

INFOS PRATIQUES

Mairie :

Ouverte au public : Lundi de 14h30 à 18h30 et Vendredi de 14h30 à 18h30

04 66 77 34 96 - mairiedestjeandecrieulon@wanadoo.fr

Gendarmerie QUISSAC :

04 66 77 31 40 - 40 Quai de la Gare, 30260 Quissac

Déchèterie :

04 66 79 75 46

Marché du coin :

Villesèque : Tous les vendredis de 18h00 à 20h00

Quissac : Mercredi matin

Sauve : Samedi matin

St Hippolyte du Fort : Mardi et Vendredi matin

Foyer Communal :

Pour toutes questions et réservations de la salle du foyer,

Contact : Martina Christiane 06 07 43 90 95

INFOS

NOUVEAU AU VILLAGE !

Prochainement devant la Mairie, un distributeur de pain sera mis en place. C'est un service qui se place en complément de dépôt de pain et qui touche surtout les actifs qui rentrent tard du travail, les jours fériés, les dimanches.

Ce distributeur sera en fonction d'ici quelques semaines.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Mairie.

Tous les matins aux alentours de 7H, le boulanger passe au distributeur, enlève les invendus de la veille, et remet du pain frais.

